



FICHE PRATIQUE

I-link : relier les enquêtes dans le monde entier

Face à une criminalité internationale de plus en plus complexe, un système de réponse automatisé et rapide est essentiel pour les enquêtes criminelles de tous types menées dans le monde entier.

I-link est un système opérationnel unique et dynamique fonctionnant sur le web, développé par INTERPOL afin de faciliter l'échange d'informations entre les professionnels de l'application de la loi des pays membres et d'aider à établir des liens entre différentes enquêtes.

I-link marque une nouvelle étape dans l'engagement d'INTERPOL de soutenir les polices du monde entier en centralisant et en faisant évoluer les fonctionnalités des bases de données actuelles.

► UNE TECHNOLOGIE DU 21^{ÈME} SIÈCLE

I-link est le point central de l'échange d'informations de police et de la communication entre les pays membres de l'Organisation. Les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) ainsi que les services chargés de l'application de la loi autorisés y ont accès via I-24/7, le système mondial de communication policière sécurisée reliant tous les pays membres d'INTERPOL.

► DES FONCTIONS DE RECHERCHE ET DE RÉPONSE PLUS PERFORMANTES

Les professionnels de l'application de la loi des pays membres du monde entier échangent quotidiennement des milliers de messages via I-24/7. Ces messages sont souvent urgents et le volume d'informations de police ainsi transmises est en constante augmentation.

I-link apporte un certain nombre d'améliorations importantes pour l'efficacité de l'échange d'informations de police. Le système :

- Met en place une norme de communication structurée destinée à faciliter les échanges d'informations de police par-delà des frontières, assurant ainsi une meilleure cohérence et une plus grande pertinence opérationnelle des données.
- Donne aux policiers des B.C.N. la possibilité de transmettre et de gérer eux-mêmes leurs données en leur permettant d'enregistrer directement les informations de police les plus récentes dans la base de données d'INTERPOL, ce qui non seulement garantit l'exactitude et l'exhaustivité des données, mais encore réduit quasiment à néant les temps de traitement.
- Donne aux pays membres la possibilité d'adapter les formulaires structurés à leurs systèmes nationaux, d'où une plus grande quantité d'informations disponibles et une amélioration de leur qualité.
- Est disponible dans les quatre langues officielles d'INTERPOL, à savoir l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

► SITUATION ACTUELLE ET ÉVOLUTIONS À VENIR

Le développement de I-link s'effectue en permanence, certaines fonctions étant déjà en service et divers perfectionnements en cours.

Toutes les alertes internationales, qu'il s'agisse de notices ou de diffusions INTERPOL, sont maintenant transmises via I-link : quelques secondes suffisent désormais aux pays membres pour élaborer et transmettre une alerte demandant l'arrestation d'un malfaiteur recherché ou mettant en garde contre une menace potentielle, les informations étant dès lors instantanément enregistrées dans la base de données criminelles de l'Organisation et immédiatement visibles pour les services de police du monde entier.

I-link : relier les enquêtes dans le monde entier

L'objectif est que toutes les informations échangées par le canal d'INTERPOL le soient sous la forme de messages structurés facilitant considérablement les recherches.

Chaque B.C.N. conserve la propriété des informations qu'il a fournies : il peut donc les modifier ou les effacer comme il le juge opportun. La gestion des informations dans I-link est conforme aux règlements d'INTERPOL sur le traitement des données et fait l'objet d'une documentation exhaustive ainsi que de formations destinées aux utilisateurs.

► **RELIER LES ENQUÊTES**

Nombreuses sont les infractions commises sans souci des frontières nationales, mais les policiers ne savent pas nécessairement que l'affaire sur laquelle ils enquêtent est liée à d'autres faits. I-link vient combler cette lacune en faisant ressortir les éléments communs à différentes infractions – par exemple des comptes bancaires, des numéros de téléphone ou des adresses.



INTERPOL

► **COORDONNÉES**

Contactez-nous via notre site web.

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

